



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 9 octobre 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Les haies, un enjeu majeur dans la reconquête de la biodiversité

**Pour la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, le Pacte proposé par le gouvernement en faveur des haies vient au secours d'actions utiles mais trop fragmentées. Il constitue une opportunité historique pour inverser un déclin que rien ne semblait pouvoir arrêter.**

Malgré des politiques de plantation auxquelles les Parcs naturels régionaux contribuent largement, la France perd plus de 20000 km de haies chaque année\*. Celle-ci rendent pourtant des services essentiels à la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique mais aussi aux systèmes agricoles. En cause : l'augmentation de la taille des exploitations, le déclin de l'élevage extensif, un entretien inadapté ou encore l'urbanisation. Au-delà de la seule replantation, le maintien et la restauration du linéaire existant nécessitent d'adopter une approche intégrée, de l'approvisionnement en graines et plants jusqu'à la gestion dans la durée et la valorisation des produits de la haie.

Le Pacte reprend cette approche intégrée et fixe des objectifs ambitieux, soit un gain net de haies de 50 000 km d'ici 2030, avec des moyens importants de 110 millions d'euros par an qui engagent l'Etat et l'ensemble des acteurs à travailler collectivement.

Les Parcs naturels régionaux restent attentifs à la définition du cadre de mise en œuvre du Pacte en cours de finalisation. Nous rappelons l'importance d'une labellisation solide, à l'image du label haies, pour garantir un mode de gestion durable et un bon état écologique. Le cadre réglementaire doit assurer une protection effective de la haie, adaptée aux territoires et sécurisante pour les agriculteurs.

**Engagés de longue date pour la préservation des haies, les Parcs naturels régionaux de France sont pleinement mobilisés pour mettre en œuvre le Pacte et intégrer les haies dans des projets partagés de territoire.**

\*Rapport du CGAAER en date d'avril 2023

Exemple d'actions de replantation dans le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/le-parc-des-boucles-de-la-seine-normande-seme-une-flore-locale>

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Les 58 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4900 communes, 4,4 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 17 % du territoire métropolitain, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2250 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

---

Fédération des Parcs naturels régionaux, 27 rue des Petits Hôtels – 75010 Paris – 01 44 90 86 20 [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)